

## Essai d'estimation du rendement des dépenses publiques sociales

Pr. Ahmed TOUIL

### Résumé:

Depuis l'avènement du P.A.S. les gouvernements successifs algériens ne cessent de mettre l'accent sur les dépenses de la protection sociale. Aides monétaires et/ou en nature, allocations forfaitaires ou calculées sont octroyées à des individus ou groupes d'individus pour atténuer, voire éradiquer, leur situation définie comme celle de précarité. Cette activité gouvernementale peut-elle être soutenue dans le contexte de l'économie algérienne? Quel est le rendement de ces dépenses sachant que toute dépense monétaire a son, voire ses, incidence monétaire, financière, économique et sociale ou même politique?

les différentes estimations du rendement tel que défini selon la méthode adoptée indiquent que le rendement est en fait négatif et que la politique de protection sociale reste équivoque.

**Code Jel: H53**

**Mots-clefs:** rendement, dépenses publiques sociales, dommage, budget, inclusion.

### ملخص:

منذ تطبيق برنامج التعديل الهيكلی لا زالت الحكومات الجزائرية المتعاقبة تواصل تركيزها الإنفاق من أجل الحماية الاجتماعية. حيث يتم منح مساعدات نقدية أو مادية لفائدة الأفراد أو مجموعة من الأفراد بهدف تخفيف أو حتى القضاء على وضعيتهم الهشة.

هل يمكن لهذا النشاط الحكومي أن يستمر في سياق الاقتصاد الجزائري؟ ما هو العائد من النفقات؟ مع العلم أن أي حساب نceği له أثر نceği ومالی واقتصادی واجتماعی أو حتى سياسي؟

تشير التقديرات المختلفة من العائد على حسب المنهجية المتبعة هنا أن العائد هو سلبي حيث تبقى سياسة الحماية الاجتماعية غير واضحة.

**الكلمات المفتاحية:** مردود — نفقات عمومية اجتماعية — ضرر — ميزانية — إدماج.

## **Summary:**

Since the advent of Structural Adjustment Program the Successive Algerian Governments have constantly focused spending on social protection. Monetary and / or concrete material the aids, in a lump sum or calculated allowances, are granted to individuals or groups of individuals to mitigate or even eradicate their vulnerable situation.

Can this government activity be supported in the context of the Algerian economy? What is the return of these expenditures knowing that any monetary expenditure has it's, or even its, monetary, financial, economic and social or even political effect?

The different estimation of return defined by the adopted method here indicates that the return is in fact negative and that the policy of social protection remains equivocal.

**Key words:** return on, social public expenditures, damage, budget, inclusion.

## **Introduction:**

Quelle est la signification du rendement des dépenses à caractère social et donc définitif ?

Pour répondre à la question il faut d'abord savoir de quelles dépenses s'agit-il ; ensuite connaître quel a été leur objectif, quel a été leur volume et quel a été leur impact.

De par sa définition première un rendement est le retour sur capital investi : ce que rapporte par exemple tout dinar investi dans un projet d'utilité privée<sup>1</sup> ou d'utilité communautaire<sup>2</sup>. Pour le connaître il suffit de procéder au calcul économique habituel, privé ou public, sur la base d'un taux d'actualisation qui permettrait de rendre la décision opportune et valoriser le projet de manière antérieure. Il s'agit en l'occurrence de procéder à la comparaison des revenus et coûts futurs.

Dans le présent cas il est question non de rendement d'un projet mais du rendement de l'action passée. Autrement quel a été le rendement des dépenses

---

<sup>1</sup> selon les normes internationales un dollar de capital investi dans l'industrie rapporterait 10 dollars, et par ailleurs le rendement se situerait entre 14 et 22 dollars! (analyse économique et rendement du capital investi Parcs Canada / Mac Kellar Cunningham & Associates, Ltd. janvier 2014).

<sup>2</sup> L'utilité communautaire peut être appréhendée à court terme (soulagement d'une souffrance, diminution du chômage), à moyen terme (baisse de la pauvreté) ou à long terme (développement social).

effectuées dans le cadre de la protection sociale. Et par conséquent la question serait comment formuler et appréhender le rendement des aides, allocations octroyées pour lutter contre la vulnérabilité de catégories de personnes déterminées. L'allocation ponctuelle attribuée individuellement ou collectivement peut-elle être considérée comme investissement social? Dont le rendement serait le développement social ? Donc trop de questions restent suspendues à ce genre d'intervention publique.

En effet même si l'action, telle que pratiquée, paraît à portée limitée, ponctuelle et souvent non réappliquée au niveau d'un même individu, elle est d'une grande importance au niveau social puisqu'il s'agit d'un projet d'investissement concernant l'entièvre société. Cet investissement, sur la base d'un budget octroyé annuellement, est social et soutenu à long terme. Il consiste en l'occurrence à faire régresser la pauvreté, le chômage et d'autres maux sociaux telle la violence pour assurer la cohésion sociale.

Par extension donc un rendement est la conséquence économique de toute décision, action, opération ou projet économique en l'occurrence. Ce qui signifie que la présente analyse tente de cerner au mieux l'action sociale sur les plans rationalisation, gestion, voire stratégie, de la dépense publique qui la soutienne.

Enfin la présente étude possède sa propre importance à partir du moment où l'efficacité des aides pour lutter contre la pauvreté est encore un terrain de débats scientifiques remettant en cause bien des causalités traditionnelles (Guillaumont P. et Wagner L. 2013) entre variables économiques, objectifs de politique économique et sociale et retours d'impact.

### **I. La mesure du rendement:**

Dans sa formulation première le rendement est d'ordre monétaire. Le rendement est en général une notion associé au capital comme l'est la productivité au travail. Ainsi appréhendé mesure-t-il le revenu qui est généré par l'utilisation du capital. Cette mesure prend plusieurs formes. Elle est ou valeur actualisée nette ou bénéfice actualisé net donnant lieu à l'émergence d'indicateurs d'estimation tels taux de rendement interne, délai de récupération, ou valeur capitalisée par intérêt... le rendement est mesure quantitative qui consiste à rapporter le bénéfice ou avantage, à quantifier de manière monétaire ce qui n'est pas une opération simple, au capital investi dans une opération de production de bien ou service; sachant que le bénéfice est la différence entre les recettes et les dépenses ou coûts encourus.

Dans l'optique investissement social, et en retenant la définition de l'OCDE qui énonce que "l'investissement social signifie investir dans les personnes et non seulement les "indemniser ", le rendement s'apprécierait non en termes de réparer (Myrdal G.1960) mais de prémunir les risques de vulnérabilité. Le rendement apparaîtrait en amont, soit celui de prévenir les maux...les maladies, le chômage, la pauvreté, par exemple; et par conséquent le rendement social

serait la dépense n'ayant pas été générée si avait été développé l'éducation, la formation, la santé, l'emploi en temps opportun. C'est tout simplement l'épargne d'une dépense réalisée suite à une efficiente dépense ultérieure.

Ainsi le rendement, dans ce cas social, serait la mesure, quelque soit la forme cependant tangible, du feedback de la dépense. Il consiste généralement en l'appréciation de l'autonomisation des individus. A l'instar du raisonnement de Myrdal il ne s'agit pas seulement de réparer, qui exige un financement perpétuel et continu dans le temps pour un même but, et donc la mobilisation continue de l'impôt pour résoudre un phénomène qui serait résilient, mais de prémunir contre le risque de vulnérabilité et sa réapparition du moins à court terme. Et par conséquent il s'agit d'une opération qui consiste à investir aujourd'hui pour économiser des dépenses dans le futur. Mais cette manière de procéder relève du paradigme "investissement social"<sup>3</sup> défini comme étant l'opération d' "investir dans les personnes et non seulement les indemniser avec en perspective des retours futurs en termes de participation au marché du travail et de participation sociale".<sup>4</sup>

Le rendement dans ces conditions de stratégie de dépenses sociales serait égal aux montants des dépenses évitées. Dans l'optique capital humain les dépenses publiques auraient pour conséquence une augmentation de la productivité du travail, une régression du taux de chômage de longue durée et celui des diplômés et ainsi contribuer au rendement des dépenses sociales. Aussi s'agit-il de considérer "la politique sociale comme facteur productif et associée à un rendement (la rentabilité résidant dans des coûts postérieurs évités ou des contributions directes à la croissance)".<sup>5</sup>

Mais quel est, par rapport à cette approche, la nature du cas de la politique sociale algérienne ? A priori il semble, selon les objectifs de l'action menée, qu'il s'agit en l'occurrence de rendement de la réparation. En effet la politique envisagée par les décideurs consiste à aider des personnes en situation de précarité.

<sup>3</sup> Damon J. « L'investissement social : contenu et portée d'une notion en vogue », Revue de droit social et sanitaire, n°4, juillet-août 2015.

<sup>4</sup> DG E. "Employment and Social Developments in Europe" European Commission Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion Directorate A Manuscript completed in December 2014 p. 66

<sup>5</sup> Boisson-Cohen M. & Collombet C. Séminaire L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? Éléments pour le débat Atelier inaugural, 26 janvier 2016

Or la conception du développement social aurait pu dicter aux concepteurs de la protection sociale réparatrice de distinguer parmi ses cibles les personnes objet de réparation des personnes objet d'investissement social et donc l'opération aurait pu inclure une approche cycle de vie des individus : petite enfance et vieillesse, jeune chômeur adolescent en déperdition scolaire..

### **I.1 l'ambiguïté rendement d'une dépense publique.**

Il est question du rendement du service collectif produit par la dépense publique. Cependant le cas étudié ici consiste en l'appréhension du rendement de l'attribution, par les pouvoirs publics, d'une somme monétaire à un individu ou collectif d'individus. Et par conséquent le rendement de cette attribution serait la réalisation de l'objectif pour lequel elle est octroyée? Mais dans ce cas comment cerner la réduction de la précarité ou l'atténuation de la misère, ou d'une souffrance quelconque, à court terme?

#### **1.1.1 Incidence ou procédé d'évaluation.**

L'étude du rendement de la dépense publique sociale est récente. Deux seules institutions approchent la notion de rendement de la dépense publique sociale : la banque mondiale et le ministère québécois de l'économie. En effet pour la banque mondiale (2003) il s'agit de l'incidence obtenue. Aussi cette institution suggère-t-elle, comme méthode d'estimation du rendement, l'analyse de l'incidence d'une dépense publique par ses différents impacts. Tandis que le ministère québécois de l'économie s'intéresse à un procédé défini comme "l'évaluation du rendement d'une dépense publique un précis méthodologique à l'usage des évaluateurs de programmes du ministère"<sup>6</sup>. Et ce type d'analyse focalise sur l'aide publique accordée pour la réalisation d'un programme. Et forcément le rendement est apprécié en termes de coûts- efficacité englobant l'ensemble des effets, en particulier externes, à horizon temporel et spatial. Une évaluation qui peut s'effectuer en *ex post* comme en *ex ante*. Si les coûts relèvent du budget public, et donc des sommes allouées à la protection sociale et leurs sources de financement, l'efficacité concerne les objectifs fixés par l'intervention. Coûts et efficacités ne sont en d'autres termes que les impacts à différents niveaux générés par le projet.

---

<sup>6</sup> "L'évaluation du rendement d'une dépense publique un précis méthodologique à l'usage des évaluateurs de programmes du ministère" ministère de l'économie de la science et de l'innovation gouvernement du Québec 2017 /rubrique "notre expertise"

Ainsi nonobstant le coût du financement, par l'impôt et celui d'opportunité pour l'entière société, le rendement se déclinerait alors en termes d'inclusion sociale. Autrement l'évaluation consiste en ce que l'aide publique procure, comme bien être ou desserrement de la contrainte vulnérabilité, au bénéficiaire. Une aide qui provoque et permet la transition d'un état économique et social donné à un état meilleur.

A cette remarque près que le rendement est fonction non seulement du montant alloué mais aussi de la disponibilité du service attendu (rareté relative en quantité et en qualité) et du comportement de celui qui prodigue, fournit le service. A cet égard l'exemple du secteur de la santé publique est très édifiant.

Toutefois l'ambiguïté, à partir du théorème d'imputabilité, réside en le fait qu'il reste difficile d'isoler l'effet aide (ou action ministérielle) des autres effets de solidarité sociale (différentes formes de zakat par exemple) ou effets économiques revenus, croissance, fiscalité...

Cependant en ce qui concerne les dépenses publiques, telles les dépenses sociales allouées à la protection sociale, le rendement prend des significations en rapport avec leurs objectifs. En effet ce genre d'action met en relation plusieurs acteurs : l'Etat en tant que bailleur de fonds, le ministère chargé de leur distribution, les bénéficiaires des aides à savoir les populations vulnérables en quête de protection de leur situation économique et sociale, la société qui contribue par l'impôt au financement du fonds et donc attend des retombées positives pour son devenir. Ainsi le rendement est à la fois d'ordre économique et d'ordre social, voire politique puisque le gouvernement fait du bien pour sa reconduite à la tête de la gestion des affaires publiques. Il peut être appréhendé aussi bien au niveau microéconomique et individuel qu'au niveau macroéconomique et collectif en termes de diminution des taux de la vulnérabilité.

Ainsi la mesure du rendement, ou de l'impact, d'une dépense consiste en la quantification de la production des effets matériels et monétaires ou d'ordre qualitatif qu'elle génère.

Constituent, au niveau de cette étude, des dépenses publiques sociales les différentes aides et allocations sociales non remboursables par le bénéficiaire. Rentrent dans ce cadre les aides et allocations, pour maladies et handicaps, pauvreté et chômage, insertion et promotion pour et de l'emploi... Pour les pouvoirs publics algériens ces aides sont destinées à faciliter l'insertion sociale du ménage ou de l'individu, de la communauté... Deux types d'aides émergent à savoir les aides destinées à lutter contre la pauvreté (allocation forfaitaire de

solidarité) et celles allouées pour la promotion de l'emploi (esil, tuphimo, aides création entreprise..) ou encore pour projet développement communautaire.

### **1.1.2 est-ce un surplus du consommateur ?**

Cette considération des dépenses sociales, ciblant les ménages et les individus en situation précaire ou critique, fait d'elles des aides accordées à des fins de consommation et par conséquent n'ont de rendement que l'utilité procurée à leur bénéficiaire mesurée par le surplus du consommateur: ou différence entre ce que ce dernier avance, prix d'équilibre, pour satisfaire ses préférences et ce qu'il est prêt à avancer de son budget. Donc le cas du revenu- allocation permet-il cette latitude de choix?

Faut-il encore préciser que:

- ce sont des aides et nullement des revenus et donc viennent s'ajouter au disponible qui peut être nul, inférieur ou égal au SNMG, à une rente quelconque ou revenu ponctuel ;

-qu'il faut distinguer les aides de subsistance de celles discriminantes: aux uns il est octroyé des aides de subsistance, aux autres des aides promotionnelles d'accès au logement, soins, fiscalité négative ...

Au total il s'agit d'opération d'inclusion et donc de participation à la richesse nationale. Les allocations octroyées mesurent le degré, par un ratio, de participation ou inclusion des pauvres à la richesse nationale.

Par définition donc les dépenses sociales sont des allocations destinées à :

-faire augmenter le pouvoir d'achat des individus qui en sont démunis et donc à atténuer leur souffrance matérielle. Un pouvoir d'achat qui se mesure par les quantités de biens d'un panier donné auquel peut accéder le bénéficiaire de l'aide octroyée. Et par conséquent le rendement serait la mesure de la situation ainsi améliorée.

- aider une proportion déterminée de la population et donc allouer tout un budget au niveau macroéconomique sans contrepartie. Le rendement serait apprécié par rapport au recul marginal de la pauvreté et renforcement de l'inclusion des vulnérables, régression marginale du taux de chômage, puisque d'une manière globale ces objectifs relèvent aussi du programme et de la politique économique à objet dynamique économique nationale, stabilité sociale et

politique par moins de tensions et revendications, moins de vols et de banditisme, moins d'informalité...

Ainsi vouloir quantifier le rendement c'est examiner l'incidence de l'entreprise sociale. Une incidence dont les impacts apparaissent:

- à un niveau microéconomique en tant qu'opération ponctuelle ou adjuvent à une situation donnée à un moment daté,

- à un niveau macroéconomique en tant que budget alloué annuellement sur une longue période à savoir en l'occurrence celle étudiée dans ce cas et allant de 1998 à 2016.

Les résultats ainsi déterminés permettrait d'appréhender l'amélioration des états des vulnérables et leur participation à la richesse nationale et les conséquences non perceptibles a priori de l'aide ..

Par conséquent deux types de rendement sont déterminés ici: le rendement dommage malthusien et le rendement incidence.

## **1.2 Le rendement-dommage.**

Les populations cibles, de la politique de la protection sociale, sont différentes et diverses et se déclinent de la petite enfance aux chômeurs et autres handicapés... Des ensembles que l'on peut classer en deux grandes catégories: les incapables, pour des raisons d'handicap d'origines diverses, par rapport au marché du travail, et les chômeurs. Et par conséquent si les incapables, petite enfance et mineurs, malades, personnes âgées, nécessitent d'être secourus le quiproquo réside en l'aide apportée aux capables.

En effet selon la théorie bien connue en l'occurrence malthusienne, et celle des incitations en général et de la "job research" en particulier, aider les pauvres ne peut que reproduire la pauvreté. Et par conséquent plus l'Etat accorde d'allocations aux plus vulnérables moins ceux-ci sont enclins à chercher l'effort, à chercher l'autoprotection : par exemple vouloir travailler. Ensuite la redistribution est le résultat de l'impôt. C'est une ponction effectuée sur les revenus qui ne serait pas destinée à la production de services collectifs mais à des individus en vue d'une consommation finale. Et donc son coût d'opportunité est élevé. Si bien que l'aide ainsi accordée crée des dommages à la société.

Par conséquent il est entendu ici par rendement-dommage, à plus forte signification qu'un rendement au sens malthusien, toute apparition d'effet

inverse, induisant la variation de catégories économiques, ou de comportement contraire, à ceux recherchés par l'aide. A ce niveau et partant de cette considération trois types de rendement-dommage peuvent apparaître et accompagnent la politique de la protection sociale et de solidarité nationale telle que pratiquée jusqu'alors.

### **1.2.1- L'opportunisme.**

Au regard de l'étude de l'état économique et social du pays et en dépit des dépenses publiques croissantes, chômage, pauvreté et économie informelle persistent à des taux conséquents. En vertu des principes de l'aléa moral et de la sélection adverse plus l'Etat offre des aides plus les aidés se satisfont du secours et plus cela incite d'autres prétendants à l'aide (voir taux de croissance de la catégorie). Quoique non importante par rapport au salaire minimum légal l'aide providentielle fait des émules et incite des individus à prendre le risque d'en bénéficier indûment.

Aussi le nombre des indus bénéficiaires est-il révélateur d'un rendement malthusien de type comportement inverse à l'égard de la gestion des aides monétaires. Cela est limité toutefois aux chiffres apparents et donc de gestion politique et laisse supposer qu'il existe d'autres indus bénéficiaires tels par exemple ceux bénéficiant des secours en nature (couffin ramadhan). Ainsi en 2010 le nombre d'indus bénéficiaires à l'allocation forfaitaire de solidarité est de l'ordre de 121700 soit 10% du total des bénéficiaires ; leur radiation permettant à l'Etat d'économiser<sup>7</sup> l'équivalent d'une somme de 5.5 milliards DA. En 2015 le nombre des indus bénéficiaires est de l'ordre de 22400 soit environ 3% de l'effectif total ; donc des non éligibles à l'allocation forfaitaire pour avoir bénéficié par ailleurs de revenus. Ces derniers "fraudeurs" ont consommé l'équivalent d'une somme, estimée au plus bas, de l'ordre de plus d'un milliard de dinars.

Ainsi l'aléa moral au titre du bénéfice d'allocations publiques hausse le rendement malthusien.

### **1.2.2- La dérogation aux règles financières.**

La politique de l'insertion relevant de la protection sociale accorde des microcrédits à des personnes supposées en situation économique précaire. Les microcrédits sont des prêts accordés par l'ANGEM. Leur objectif est de faire

---

<sup>7</sup> selon déclaration du ministre de la solidarité nationale devant APN 19/01/2010.

sortir de l'informel et aider des activités, pour la plupart artisanales, en léthargie. Cependant les prêts sont-ils assimilés à des dons ou n'entraînent-ils aucune dynamique des activités des bénéficiaires et par conséquent leur emploi n'est-il pas générateur de revenus?

Puisqu'ils n'arrivent pas à couvrir, à terme, les frais de fonctionnement, leurs bénéficiaires les considèrent comme des aides publiques. Par conséquent ces prêts ne peuvent être remboursés ou ne le sont seulement que dans une infime proportion. Les prêts sont assortis de frais couverts par les pouvoirs publics sans contrepartie. Des frais dont la gestion<sup>8</sup> est très difficile puisque génèrent :

- des frais non maîtrisables importants de l'ordre de 17%
- des frais de gestion et services non financiers de l'ordre de 9%,
- un taux de recouvrement ou remboursement des crédits qui ne cessent de diminuer pour se situer à 32% alors que la norme internationale est de 95%. Ce qui laisse déduire 63% de fonds avancés au titre des seuls prêts et donc de perte et par conséquent autant de dépenses publiques sociales.

Ainsi prêts et frais qui les accompagnent finissent par tomber dans l'escarcelle des dépenses publiques sociales à caractère définitif.

### **1.2.3- Les pénalités subventionnelles.**

Les subventions aux produits de première nécessité stationnent à un niveau plafond de telle sorte qu'elles rendent rigides les prix théoriquement flexibles selon l'état de leur cours de marché.

Ces aides publiques générales telles que pratiquées jusqu'alors font paradoxalement diminuer le pouvoir d'achat des demandeurs et par conséquent accroissent la vulnérabilité des démunis secourus par la solidarité nationale. En effet la condition de réglementer les prix des biens considérés comme de première nécessité selon des prix plafond et non selon la fluctuation de leur cours mondial, puisque ce sont des produits importés, se transforme en condition pénalisant les demandeurs de ces produits dans les cas de la baisse de leur cours. En particulier lorsque les prix administrés le sont pour une période assez longue et ne connaissent pratiquement que des révisions à la hausse.

Ainsi ce genre de rendement se conjugue-t-il et renvoie-t-il aux subventions des denrées déclarées comme de première nécessité. En effet les pouvoirs publics accordent des subventions aux producteurs et fournisseurs/ importateurs pour certains produits fixant leurs prix *ex ante* à un certain niveau qui ne s'ajuste au cours mondiaux qu'à la hausse. Ces offreurs engrangent donc des rentes sans

---

<sup>8</sup> Les différents bilans.

contrepartie puisque encaissent la différence entre le cours mondial, la majorité des aliments sont importés, et le prix détail du marché interne donnant une marge bénéficiaire brute très importante; et ce sur une longue période. A titre d'exemple l'examen de la période 2008/2017 pour trois produits est très illustratif. Un phénomène d'expression monétaire qui rend caduque, puisque haussant les prix qui devraient être en baisse, la politique de la protection sociale. En effet dans un tel contexte l'allocation monétaire attribuée au vulnérables se voit d'autant réduite en termes de pouvoir d'achat. Ainsi par exemple au lieu qu'une allocation de 3000 DA soit l'équivalent, prix détail, en 2008 de 115 kg de sucre ou en 2017 de 75 kg de sucre elle n'est respectivement que d'une quantité subventionnée moindre soit 38 kg (et donc perte de 77 kg) ou 33 kg (et donc perte de 42kg). La subvention est très vorace du pouvoir d'achat.

La subvention dans ce cas précis constitue un facteur de renchérissement du produit. Pour mieux saisir le phénomène il est fait à ce propos référence aux années 2008 (crise mondiale) et 2016 (année décrétée comme celle de début d'austérité et donc crise financière en Algérie). Aussi est-il constaté à partir du tableau suivant qu'avec un prix concédé sur le marché interne pour une unité de quantité l'on pouvait acquérir (voir les ratios b/a) respectivement pour ces années 3.1 et 2.25 unités de quantités sur le marché externe pour le sucre; 1.67 et 3.33 unités pour le blé et 1.03 et 1.95 unités pour l'huile de soja.

En d'autres termes pendant que les cours mondiaux fluctuent à la baisse le marché interne subventionné maintient les prix élevés durant le temps. Ou symboliquement au lieu d'avoir, avec le prix concédé, un panier de biens subventionnés pour satisfaire les besoins de trois jours l'on n'acquiert que des nécessités pour subvenir à ceux d'un seul jour..

Et par conséquent le seuil de pauvreté fixé au dollar US/jour se doit d'être élevé en moyenne à deux fois, soit deux dollars, au niveau de l'Algérie et donc l'aide octroyée dans le cadre d'atteindre le seuil de pauvreté critique pour les démunis est en réalité réduite à une allocation sous la bannière de la loi d'airain.

Ainsi la politique redistributive n'est à ce titre qu'inefficace et au titre de l'objectif d'atténuer la vulnérabilité qu'inefficiente.

Paradoxalement la subvention pénalise le bénéficiaire des allocations sociales plutôt que n'allège son fardeau de misère. Par conséquent la subvention telle que pratiquée possède ce double effet : un positif pour enrichir le fournisseur du produit et l'autre négatif pour appauvrir le vulnérable.

Ainsi le rendement malthusien est indicateur de domaine de manifestations des grandeurs non attendues résultant de la politique de l'aide.

Tableau 1: comparaison cours mondial/prix marché interne (sucre, blé, huile)

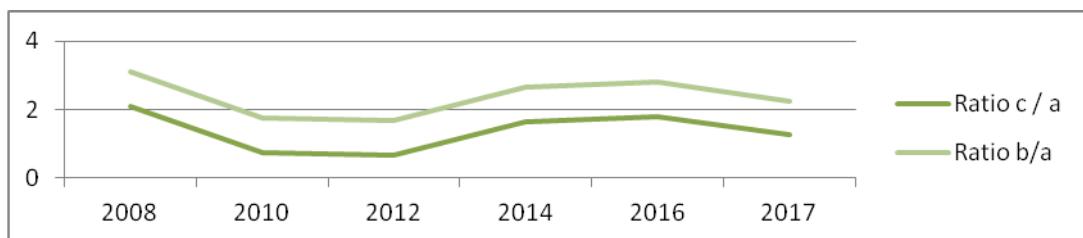
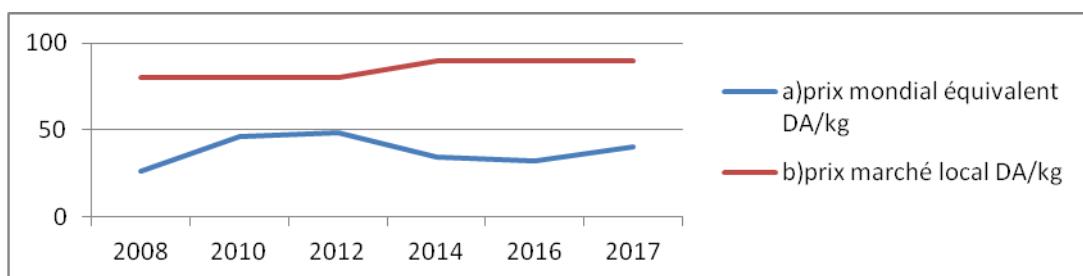
Année produit	2008	2010	2012	2014	2016	2017
<b>1) Sucre (cents/lb)</b>	13	23	24	17	16	20
a) équivalent DA/kg	26	46	48	34	32	40
b) prix marché interne DA/kg	80	80	80	90	90	90
b - a = c	+54	+34	+32	+56	+58	+50
Ratio c / a	2.08	0.74	0.67	1.65	1.80	1.25
<b>Ratio b/a</b>	<b>3.1</b>	<b>1.74</b>	<b>1.67</b>	<b>2.65</b>	<b>2.81</b>	<b>2.25</b>
<b>2) Blé cents/ boisseau (27kg)</b>	1000	500	700	700	500	400
Cents/kg	37	19	26	26	19	15
a') équivalent DA/kg	30	13	20	22	19	15
b') prix marché interne	50	50	50	50	50	50
b' - a' = c'	+20	+37	+30	+28	+30	+35
Ratio c' / a'	0.67	2.85	1.50	1.27	1.58	2.30
<b>Ratio b' /a'</b>	<b>1.67</b>	<b>3.85</b>	<b>2.5</b>	<b>2.27</b>	<b>2.63</b>	<b>3.33</b>
<b>3) Huile de soja cents/lb</b>	52	40	54	40	40	33
a") équivalent DA/litre	78	64	86	80	88	77
b") prix marché interne DA/litre	80	110	130	150	150	150
b" - a" = c"	+ 2	+46	+44	+70	+62	+73
Ratio c" / a"	0.03	0.72	0.50	0.88	0.70	0.95
<b>Ratio b" /a"</b>	<b>1.03</b>	<b>1.72</b>	<b>1.51</b>	<b>1.88</b>	<b>1.70</b>	<b>1.95</b>

source : bourse new york et marché interne//

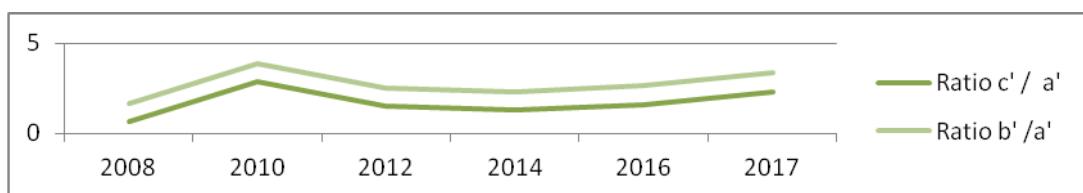
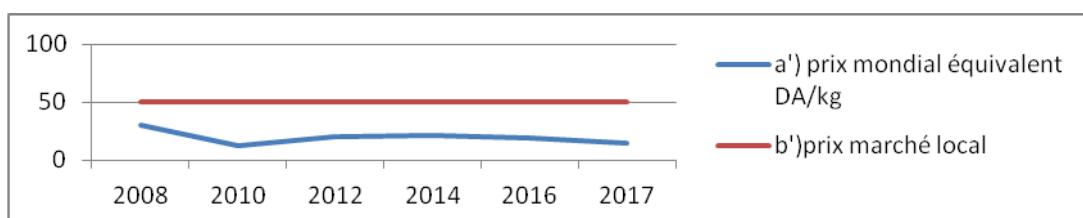
\* les cents (dollars US) sont traduits en DA selon cours officiel.

## 2. Schémas récapitulatifs des évolutions comparatives des prix des produits en question.

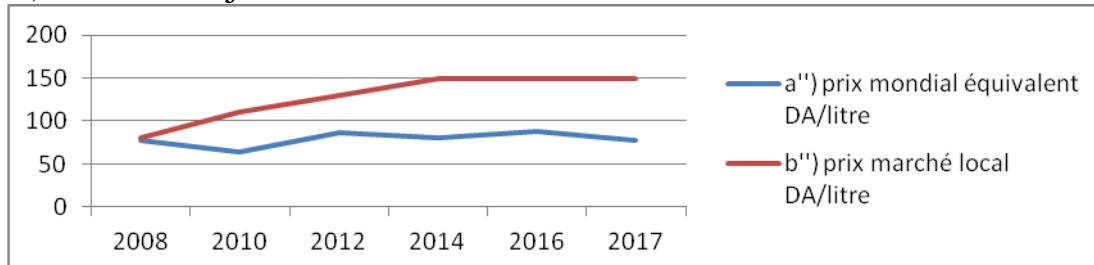
### A) Sucre

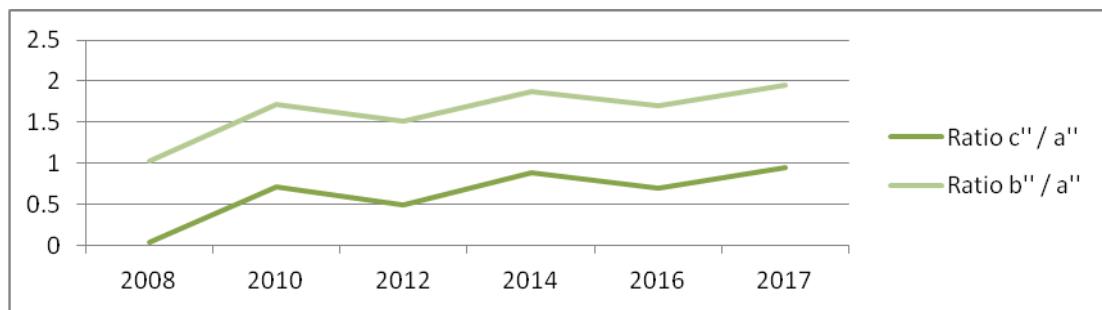


### B) Blé



### C) Huile de soja





## **II. Les rendements incidence:**

En fait l'analyse du rendement est méthodologiquement présentée par les services de la banque mondiale comme étant l'analyse de l'incidence<sup>9</sup> des dépenses publiques moyennes ou marginales. Elle consiste en une estimation de l'impact des dépenses publiques et transferts sociaux, impact affectant la demande des ménages, l'offre des services et entre autres les prix.

Comprendre le rendement de la dépense publique sociale c'est considérer l'énoncé suivant : tout transfert social ou dépense publique est la justification d'un impôt. Dans le cas de l'économie algérienne c'est un prélèvement sur la rente pétrolière et donc n'a de conséquence qu'à ce niveau. Aussi le mesurer par son impact c'est l'appréhender par ce qu'il représente par rapport à la rente pétrolière.

L'impact<sup>10</sup> est approché ici non par le résultat qui est problématique et difficile à cerner mais par son niveau relatif : le montant collectif ou individuel est examiné par rapport à d'autres indicateurs ou grandeurs. Les pensions sont considérées comme des revenus qui peuvent être ou marginaux qui viennent s'ajouter à d'autres ou absous comme étant uniques. A partir d'indicateurs confectionnés à cet égard l'appréciation du rendement des dépenses publiques sociales est appréhendée à la fois sur le plan individuel et celui collectif.

### **II.1 La participation à la richesse nationale.**

Le rendement est assimilé au taux d'inclusion, au taux de participation (des démunis) au partage de la richesse nationale, laquelle à défaut d'être le fruit de la croissance économique est quasiment pure rente. C'est là un ratio qui peut être

<sup>9</sup> Recueil d'informations sur les analyses sociales/instruments économiques et sociaux , annexe(INTPSIA) banque mondiale/ 2003

<sup>10</sup> L'impact est défini selon le dictionnaire Larousse comme trace ou choc provoqué par un projectile; mais aussi comme effet produit par quelque chose: contrecoup ou influence.

mesuré par les dépenses au profit des bénéficiaires rapportées au PIB, ou intrinsèquement représenté par la part dans la rente pétrolière, ou encore par rapport à un agrégat global et significatif dans le contexte algérien à savoir la richesse nationale. En effet la prise en compte de la rente laisse supposer que la richesse nationale peut être approchée ici comme étant la somme de la VA provenant des différents secteurs d'activité économique et de la fiscalité pétrolière budgétisée. Cette manière d'opérer tronque quelque peu l'estimation mais reste quand même largement significative. Aussi l'examen de l'évolution de la distribution des aides par rapport à celle de la richesse nationale donne-t-il un aperçu sur les taux d'inclusion socioéconomique des populations démunies.

### **II.1.1 - accélération de la richesse nationale.**

La richesse nationale, telle qu'elle ressort du tableau suivant, a donc évolué à un rythme soutenu : parfois à deux chiffres, passant globalement de  $3000 \times 10^9$  DA en 1998 à  $16000 \times 10^9$  DA en 2016. La richesse a été multipliée par plus de cinq (5) fois de sa valeur de base, soit une croissance totale de 443%, en l'espace de dix-huit (18) années. Elle connaît toutefois des creux négatifs à deux reprises en 2009 et 2015.

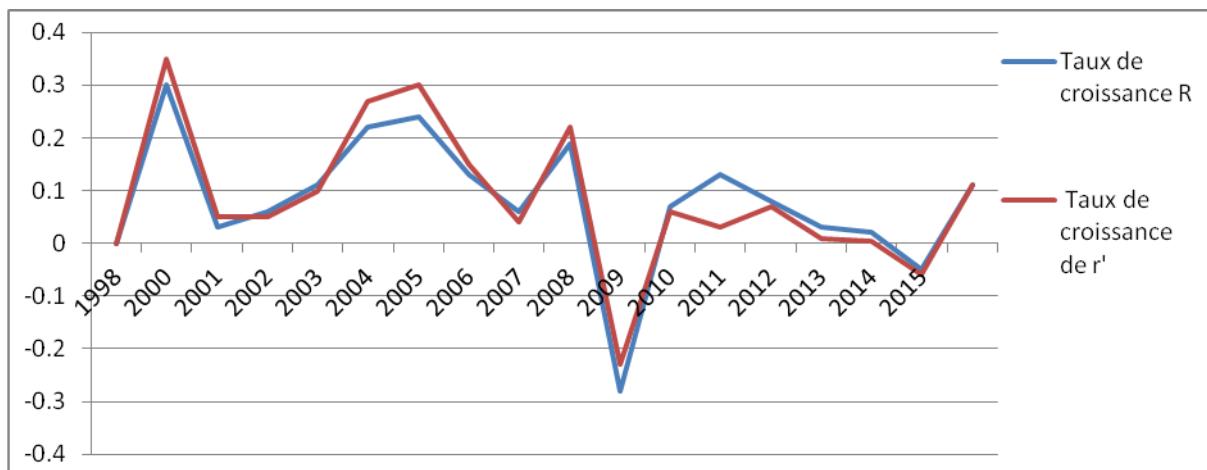
Partiellement VA nationale et fiscalité pétrolière ont augmenté, durant la période, quasiment au même taux avec toutefois un léger avantage pour la VA selon 446% tandis que la fiscalité pétrolière selon 441%.

La répartition de la richesse nationale par tête d'habitant a connu une évolution différenciée selon deux étapes. La première entre 1998 et 2006 où son taux de croissance dépassait légèrement celui de la richesse globale. La seconde de 2007 à 2014 où son taux de croissance a été inférieur à celui de la richesse nationale. Ce qui dénote que le rythme de croissance de la population a été légèrement supérieur à celui de la richesse et par conséquent, à partir du moment où la répartition est inégale, la vulnérabilité persiste.

Tableau 3: évolution de la richesse nationale ( $10^9$  DA)

Année	Va nationale	Fiscalité pétrolière	Total richesse R	Taux de croissance R	R/habitant DA = $r'$ (niveau de vie théorique)	Taux de croissance de $r'$
1998	2600	311	2911	...	96000	...
2000	3430	720	4150	0.30	130000	0.35
2001	3452	841	4293	0.03	136000	0.05
2002	3646	916	4562	0.06	143000	0.05
2003	4297	836	5133	0.11	158000	0.10
2004	5100	1486	6586	0.22	201000	0.27
2005	6436	2268	8704	0.24	262000	0.30
2006	7332	2714	10046	0.13	301000	0.15
2007	8022	2712	10734	0.06	313000	0.04
2008	9315	4000	13315	0.19	382000	0.22
2009	8055	2328	10383	-0.28	293000	-0.23
2010	9657	1500	11157	0.07	310000	0.06
2011	11356	1529	12885	0.13	351000	0.03
2012	12483	1562	14045	0.08	375000	0.07
2013	12857	1616	14473	0.03	379000	0.01
2014	13257	1578	14835	0.02	381000	0.005
2015	12429	1722	14151	-0.05	357000	-0.06
2016	14200	1683	15883	0.11	397000	0.11

Source : ONS (comptes économiques), lois de finances complémentaires.



Mais que représente le budget total alloué à la protection sociale par rapport à la richesse nationale?

### II.1.2- grandeur du budget de l'inclusion

Comme le rendement mesure l'avantage - ou l'inconvénient- tiré par les bénéficiaires d'une situation économique donnée, ou d'une politique initiée, alors il s'apparente dans ce cas au taux de participation des vulnérables au partage de la richesse nationale. Aussi le pourcentage de participation à la richesse traduit-il

le degré d'inclusion des personnes supposées dans un état économique précaire. La participation prend diverses formes que sont les allocations monétaires, les aides au développement communautaire et à l'insertion à l'emploi ou simplement l'intervention en faveur des personnes incapables. L'indicateur de participation à la richesse ou de l'insertion est représenté ici par le montant alloué annuellement, au bénéfice des populations cibles, par rapport à celui de la richesse nationale. Lequel ratio demande à être examiné par rapport au rythme annuel d'évolution de cette richesse. A une population estimée à quatre millions d'individus, considérés comme pauvres, échoit en 1998 un ratio de 0.00002 soit deux pour cent millième de la richesse nationale. Un ratio qui, après avoir stagné durant cinq années, s'élève, en 2002, au taux de 0.007 sept pour mille pour un nombre de plus de deux millions de personnes vulnérables... Mais le degré de l'inclusion depuis cette dernière date baisse jusqu'à atteindre 0.004 quatre pour mille en l'année 2008 alors que durant cette période (19998/2008) la richesse nationale connaît une accélération vertigineuse et soutenue pour se stabiliser à l'orée de cette dernière année au taux de 19% dix-neuf pour cent. Et même si le taux d'inclusion des populations vulnérables connaît un certain regain, pour remonter en 2016 au taux de 0.007 sept pour mille- niveau déjà atteint en l'année 2002 - alors que la richesse<sup>11</sup>, est à 11% de croissance, il reste ainsi fragilisant puisque entre temps le chômage, la pauvreté ainsi que les maladies sévissent pour toucher un grand nombre de personnes.

Par conséquent le ratio d'inclusion ainsi confectionné révèle une certaine faiblesse de la politique sociale menée par les pouvoirs publics. L'intervention publique par des dépenses sociales n'a pas atteint le rendement escompté. Même si le développement humain a connu une nette amélioration<sup>12</sup>, le taux de chômage a connu une baisse sensible depuis 2001 mais reste tout de même important (11%)<sup>13</sup>. Cette baisse est due en grande partie grâce à l'insertion par l'économique et non à l'insertion sociale.

---

<sup>11</sup> qui plus est estimée comme signalée précédemment à un niveau inférieur à celui réel (lequel considérerait tous les éléments recettes : tels revenus du capital et sources externes).

<sup>12</sup> Radia Bouchaour – Ahmed Touil “ Gouvernance et développement humain : Éclairage des concepts Et Etude comparative entre trois pays de l'Union du Maghreb Arabe (Algérie-Maroc - Tunisie)” Revue algérien de développement économique N °01 / Déc 2014

<sup>13</sup> le taux de chômage des jeunes (16/24 ans) atteint 27%, celui des diplômés universitaires de 18% , tandis que 2/3 des chômeurs sont chômeurs de longue durée ( activité, emploi & chômage en septembre 2016 n° 763/ONS)

Aussi s'avère-t-il dans le cadre de l'économie algérienne que le développement humain reste une condition nécessaire mais non suffisante à l'autonomisation individuelle.

## **II.2 La solidarité sociale.**

Plus intrinsèquement l'évolution en termes monétaires de la protection sociale peut être examinée par rapport à son propre taux de croissance, comme elle peut l'être par rapport à l'évolution du budget de l'Etat et à d'autres indicateurs à l'exemple de la VA globale (conférer tableau suivant n°4).

### **II.2.1 L'écart de distribution théorique.**

La contribution nationale à la solidarité sociale connaît des taux d'évolution très importants aussi bien positifs que négatifs. En effet les montants budgétaires alloués en ce sens sont multipliés en dizaine de fois mais atteignent cependant des taux négatifs sur la période 2013/2016. Ces montants représentent toutefois un pourcentage significatif du budget public pour concurrencer d'autres secteurs socioéconomiques. Une proportion qui reste cependant loin derrière d'autres telles celles de santé, de travail, de recherche scientifique, d'éducation, qui contribuent eux aussi, de manière directe et indirecte, à la prévention de la vulnérabilité...

Cependant, en part de la VA totale des secteurs économiques, et donc en termes de biens et services, la solidarité nationale représente à peine un pour cent (1%) à partir de l'année 2009; antérieurement elle atteignait en moyenne les six pour mille.

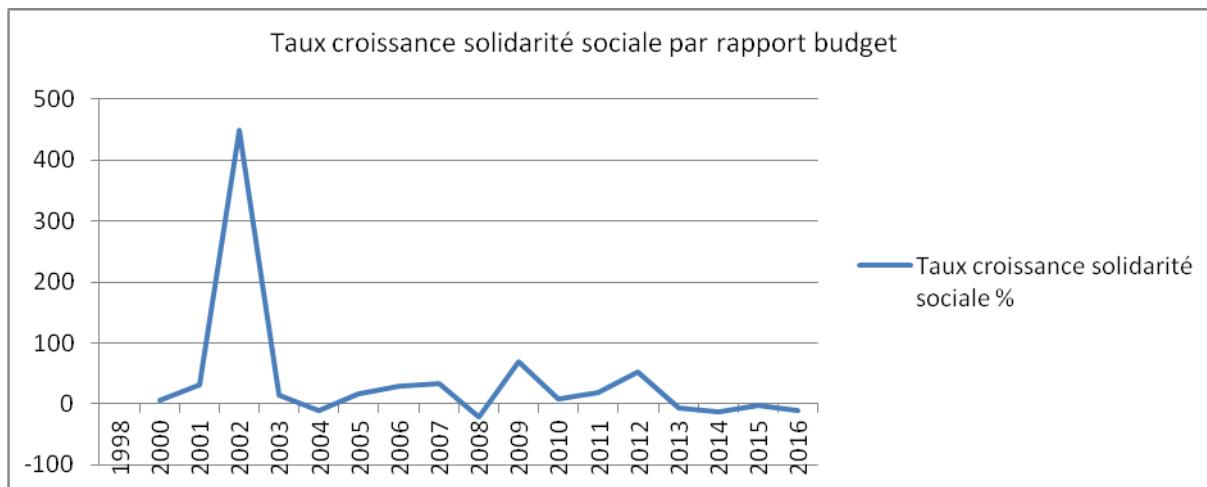
Pire encore : si théoriquement à chaque groupe de deux millions de personnes revient, par exemple en 2013, une part équivalente à cinq pour cent (5%) de la VA totale, aux deux millions de pauvres il n'en échoit donc que un pour cent (1%). Ainsi entre les personnes démunies et le groupe moyen l'écart théorique en biens et services est très important égalisant les quatre pour cent (4%).

Le taux d'inclusion, par rapport à la VA, de la classe des vulnérables demeure très insignifiant. Un état qui se confirme par la comparaison du taux d'inclusion et ceux de croissance de la richesse nationale et du SNMG. Quant à son incidence, parce que touche une population importante dépassant largement le million de personnes, elle est quasiment nulle.

Tableau 4 : somme annuelle budgétaire allouée à la solidarité nationale depuis 1998:

Année	Montant 10 <sup>6</sup> DA	Taux croissance solidarité sociale %	Montant en % du Budget public	Montant en % de la VA
1998	48		0.0001	0.00002
2000	51.54	7	0.005	0.00002
2001	68.22	32	0.008	0.00002
2002	30708.32	450	2.92	0.008
2003	35268.37	15	3.21	0.008
2004	31691.24	-10	2.64	0.006
2005	36818.97	16	3.06	0.006
2006	47867.11	30	3.72	0.007
2007	64081.83	34	4.06	0.008
2008	50227.96	-22	2.49	0.005
2009	85449.35	70	3.29	0.01
2010	92935.94	9	3.27	0.01
2011	109466.70	18	3.18	0.01
2012	165845.33	52	3.59	0.01
2013	154122.33	-7	3.55	0.01
2014	135822.04	-12	2.88	0.01
2015	131884	-3	2.65	0.01
2016	118831	-10	2.50	0.01

source: *lois de finances, ONS, rapport du gouvernement 2016...*



## II.2.2 la résilience.

En effet si le taux de pauvreté a connu une diminution<sup>14</sup> sensible entre 1995 et 2011 passant respectivement de 14% à 5.5%, il reste important en termes absolus puisque passe de quatre millions de personnes à deux millions de personnes et est donc toujours significatif. Il l'est ainsi non seulement par

<sup>14</sup> cadre programme pays Algérie 2013/2016 FAO décembre 2012 & rapport national 2000/2015 objectif du millénaire pour le développement Gouvernement algérien juin2016

rapport à la protection sociale mais aussi par rapport aux investissements consentis dans tous les domaines socioéconomiques. Ceci étant, même si entre temps le taux d'extrême pauvreté ou personnes disposant de moins d'un dollar/jour, tel que déterminé par les pouvoirs publics, a stagné à moins de un pour cent soit<sup>15</sup> soit 0.8%, pour représenter successivement les chiffres de 255000 personnes (en 2000) et presque 300000 personnes en 2011. Un chiffre qui dépasserait, *ceteris paribus sic stantibus*, 320000 personnes en 2016. Ainsi la pauvreté sévit toujours en dépit des grands efforts consentis par l'Etat en matière de transferts sociaux en particulier et en matières d'investissements économiques en général. En effet le taux de chômage tout en connaissant une courbe descendante reste relativement à un niveau alarmant touchant les 11% de la population active, une population constituée majoritairement de jeunes des moins de trente ans. Est-il besoin de rappeler que l'emploi créé durant la période de relance est du travail temporaire non rémunérateur, quelques pourcentages du SNMG, alors que le salaire<sup>16</sup> mensuel moyen national dépasse les 39000 DA en l'année 2015.

La persistance de la pauvreté est implicitement admise dans le rapport (2016) du gouvernement au titre de la réalisation des OMD. Il en ressort que les transferts sociaux au chapitre du soutien à la famille ont connu une baisse, entre 2009 et 2014, d'une proportion annoncée de moins (-)8.1% laquelle déflatée<sup>17</sup> devient moins (-)22%. Un tel recul est dû à celui des allocations familiales (-4%) et à celui des transferts en faveur de l'accès à l'eau, électricité, gaz, qui ont régressé de - 63%. Entre temps la population a connu un croit de  $3500 \times 10^3$  personnes soit l'équivalent d'une progression de 10% environ de la population de 2009 à 2014.

Plus précisément concernant les personnes vulnérables le budget allocation forfaitaire de solidarité (AFS) est passé de  $11 \times 10^9$  DA en 2005 pour une cible de 972000 personnes à  $42 \times 10^9$  DA en 2015 pour une population de 1163000 personnes. Pour un nombre à quelque plus ou moins mil personnes, autrement constant, le budget a été multiplié par quasi quatre fois en l'espace de dix (10) années alors que l'allocation a été multipliée par trois à partir de 2009.

---

<sup>15</sup> Rapport national 2000/2015 objectif du millénaire pour le développement Gouvernement algérien juin2016

<sup>16</sup> à relativiser au dinar qui ne cesse de se déprécier en particulier par rapport à son PPA

<sup>17</sup> Avec un taux moyen annuel de 3% d'inflation sur une période de 5 années: le montant passant de  $459 \times 10^9$  DA à  $422 \times 10^9$  DA.

Tableau 5: les corrélations.

Année	% participation à la richesse nationale	Seuil de pauvreté humaine %	Taux chômage %	Smig DA	Taux croissance Smig %	Salaire mensuel moyen national DA	Taux croissance salaire mensuel moyen national	Taux de croissance de la richesse nationale %
1998	0.00002		29	6000	25	13000	...	...
2000	0.00001	12.1 (0.8)	29	6000	00	15000	15	30
2001	0.00002		27	8000	33	16000	7	3
2002	0.007		27	8000		16000		6
2003	0.007		23.7	8000		17000	6	11
2004	0.005	6.8 (0.8)	17.7	10000	25	17000		22
2005	0.004		15.3	10000		18000	6	24
2006	0.005		12.3	10000		18000		13
2007	0.006		13.8	12000	20	20000	11	6
2008	0.004		11.3	12000		22000	10	19
2009	0.008		10.2	12000		25000	14	-28
2010	0.008		10	15000		27000	8	7
2011	0.008	5.5 (0.8)	10	15000	25	29000	7	13
2012	0.01		11	18000		32000	10	8
2013	0.001		9.8	18000		36000	13	3
2014	0.009		10.6	18000		37000	3	2
2015	0.009		11.2	18000		39000	5	-5
2016	0.007	... (0.8)	11	18000	20			11

0.8 est le seuil de pauvreté absolue.

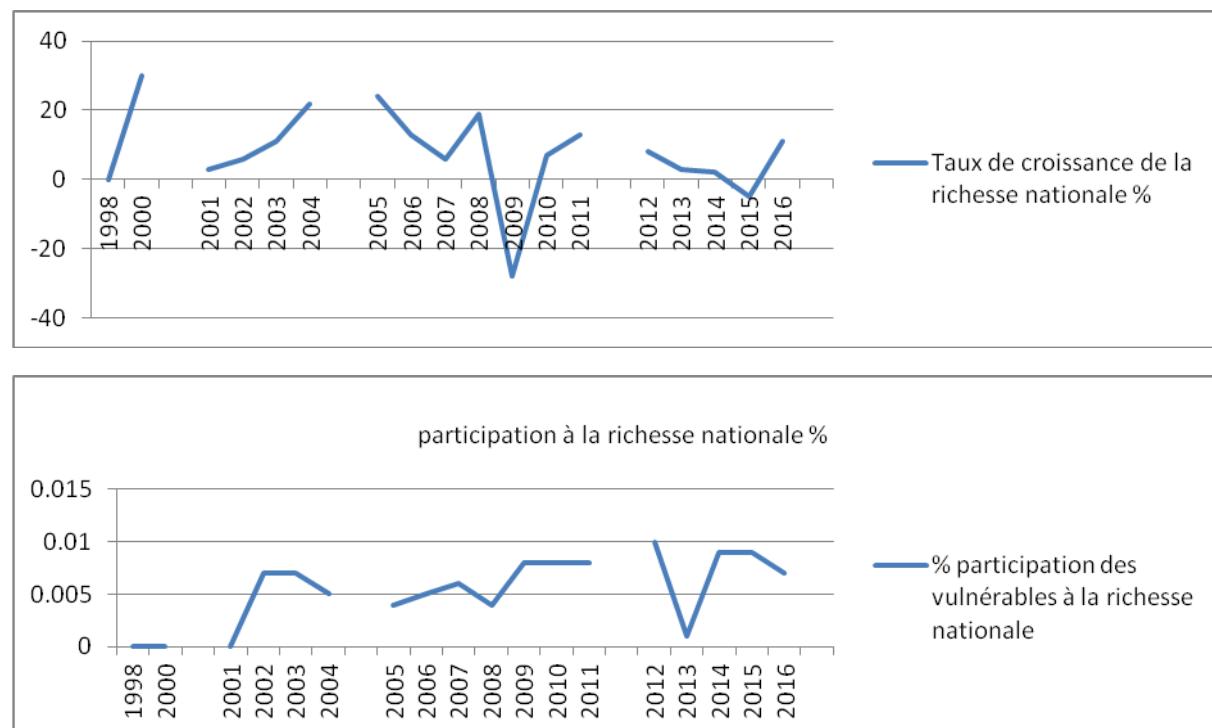
Aussi la vulnérabilité est phénomène résilient : plus elle est combattue par injections monétaires, mieux elle résiste par taux stagnants à leurs niveaux. La lecture du tableau suivant, comparant les taux d'inclusion des vulnérables, taux de croissance de la richesse nationale, taux de pauvreté relative et pauvreté absolue, laisse apparaître cet état social. Aussi la politique de soutien aux plus fragiles demande-t-elle une révision dans son approche et dans sa stratégie.

Tableau 6: la résilience.

Année	% participation à la richesse nationale	Taux de croissance de la richesse nationale %	Seuil de pauvreté humaine relative %	Seuil de pauvreté absolue %
1998	0.00002	...		
2000	0.00001	30	12.1	0.8
2001	0.00002	3		
2002	0.007	6		
2003	0.007	11		
2004	0.005	22	6.8	0.8
2005	0.004	24		
2006	0.005	13		
2007	0.006	6		
2008	0.004	19		
2009	0.008	-28		
2010	0.008	7		
2011	0.008	13	5.5	0.8
2012	0.01	8		
2013	0.001	3		
2014	0.009	2	5.1*	
2015	0.009	-5		
2016	0.007	11	5.5**	0.8**

\*d'après MSNFCF le chiffre de personnes pauvres est de l'ordre de 1.932.000

\*\* crises successives entraîne au mieux un *ceteris paribus*



L'approche macro débouche donc sur l'inefficacité et sur l'inefficience comme impact dans l'appréciation du rendement de la dépense sociale.

Qu'en est-il du rendement appréhendé au niveau du bénéficiaire.

### **II.3 Une transition douteuse.**

A l'échelle individuelle le rendement s'apprécierait par le pouvoir d'achat de l'allocation. Au seul titre des familles aidées les effectifs couverts par le dispositif de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), aux années charnières, s'élèvent<sup>18</sup> à 865 000 allocataires et 400 000 personnes à charge (PAC). Leur prise en charge nécessite la mobilisation d'une enveloppe de 43 387,10 Millions de DA (allocation, frais de gestion et paiement des cotisations de sécurité sociale).. Soit un montant brut de 5000 DA par mois par allocataire et donc une assurance et des frais de gestion qui avoisinent les deux tiers (2/3) de l'allocation.

#### **II.3.1 Au seuil de la pauvreté absolue**

Cependant au titre de l'exercice 2016 seul un nombre de 735 000 de bénéficiaires est pris en charge pour un montant accordé de 36 905.30 millions de DA dont 27 379.70 allant aux allocations et 9525.60 en cotisations de sécurité sociale. Ce qui donne donc un théorique de 37 251,29 DA annuel par personne bénéficiaire (non compris PAC) ou encore 3104 DA par personne /mois ou encore, au taux de change officiel 100 pour un dollar, une allocation/aide de un dollar jour. En terme d'allocation directe - sans personne à charge -comparée à l'allocation de 3000 DA mensuelle attribuée en 2008, ou 1.43 dollar/jour, il est constaté donc une dépréciation de l'aide qui est conjuguée à une inflation annuelle supérieure à 3% en moyenne. Les réalisations donnent donc un mensuel réel de 4180 dinars soit 1.39 dollar/ jour qui ne rattrape toujours pas le niveau acquis en 2008. Rappelons qu'un dollar jour est considéré, universellement, comme le seuil de la pauvreté absolue. D'ailleurs la banque mondiale en sa page indicateur pays donne un ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national<sup>19</sup> égal à 5.5% pour l'année 2011. Tandis

---

<sup>18</sup> Selon différentes sources nationales (rapports, bilans, ...).

<sup>19</sup> Le taux de pauvreté national est le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté national. Les estimations nationales sont fondées sur des estimations pondérées en fonction de la population tirées des enquêtes sur les ménages. *Source* Groupe de travail sur la pauvreté dans le monde. Les données sont basées sur les évaluations de la pauvreté dans les

que le RNB par habitant méthode Atlas<sup>20</sup> pour la même année est de 4590 dollars (qui reste de toute façon une moyenne théorique) ou un PIB par habitant (théorique aussi) de l'ordre de 5450 dollars (ou 15 dollars/jour). Par conséquent chaque allocation individuelle ne représenterait que 9% de ce dernier ratio; qui plus est rapportée aux catégories bénéficiaires, en particulier les "incapables", l'attribution s'avère dérisoire. En effet la répartition des bénéficiaires (dont 60% sont des femmes) de l'AFS fait cas de : 25% d'handicapés, 36 % de personnes âgées, 28% de personnes infirmes à maladies chroniques, et le reste soit 11% sont des femmes chef de famille.

Pour un ménage l'aide est équivalente à cent vingt (120) DA pour le bénéficiaire et de quatre (4) DA par personne à charge soit seize (16) DA. Soit au total le ménage, ainsi constitué, bénéficierait de 136 DA/jour ou un équivalent de un dollar vingt cents (1.20) /jour. C'est là la mesure du seuil de pauvreté. Ainsi le ménage passe d'une situation de misère, ou revenu nul, à une situation de pauvreté où son revenu équivaut le seuil de pauvreté. En termes de pouvoir d'achat/ jour le ménage ne peut accéder qu'à un panier de biens subventionnés équivalent constitué de lait (50DA), de pain (50 DA) et autres charges (36DA) entre autres à consacrer aux autres biens tout aussi nécessaires que sont huile, semoule, sel.. et autres biens déterminés selon les exigences nutritionnelles quotidiennes légumes et fruits, ainsi qu'aux charges; habitation, impôt et taxes, électricité et gaz, eau; de transport, de soin médicaments et santé, téléphone, livres...

---

pays réalisées par la Banque mondiale et sur les stratégies de réduction de la pauvreté des différents pays.

<sup>20</sup> Pour lisser les fluctuations des prix et des taux de change, une méthode spéciale de conversion Atlas (de la devise nationale en dollar) est utilisée par la Banque mondiale. Cette méthode applique un facteur de conversion qui fait la moyenne du taux de change pour une année donnée et les deux années précédentes, ajusté pour tenir compte des différences de taux d'inflation entre les pays, et jusqu'en 2000, les pays du G-5 (France, Allemagne, Japon, Royaume-Uni et États-Unis). Depuis 2001, ces pays comprennent la zone euro, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis.

### **II.3.2 un cumul de pertes.**

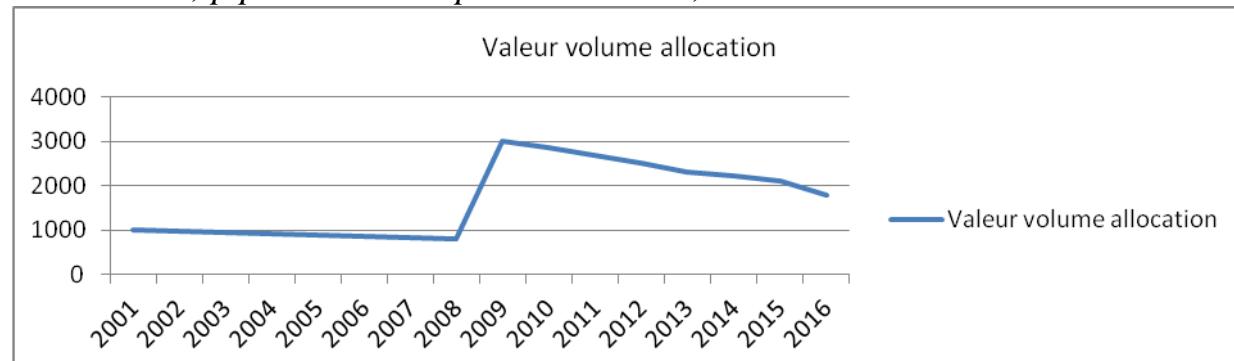
Cette réalité constitue en soi un fait aggravant et aggravé par l'exercice de la coercition publique. Cette dernière s'effectue par la ponction fiscale, ou l'ensemble des exigences fiscales et parafiscales, en particulier celles pendantes à l'habitation, que subit d'une manière ou d'une autre le citoyen et consommateur, quel que soit le niveau de son revenu. En effet à titre d'exemple la tarification moyenne de l'eau, en considérant la moyenne des tarifs (pour l'année 2016 en l'occurrence) comme celle des deux premiers paliers des normes de consommation. Cette moyenne donne 13.80 DA/m<sup>3</sup>. Sachant que le standard international de consommation en eau est de 27 m<sup>3</sup> par ménage de cinq personnes il ressort - avec cette tarification - une facture de 373 DA. Une somme à laquelle il faut ajouter les frais d'assainissement (5 DA x 27 =) 135 DA et les frais de gestion 30 DA ; au tout est additionnée la TVA à 7% soit 36 DA et un timbre fiscal de 59 DA. La facture est corsée d'une consommation fixe de 240 DA. Soit un total minimum de 875 DA ou moyenne mensuelle de 290 DA. A supposer une facture pour l'électricité un peu plus élevée puisque englobe les taxes d'habitation, et en ajoutant quelques débours d'imprévus, les dépenses mensuelles hors consommation de première nécessité atteignent facilement les 1000 DA et donc à déduire de l'aide. Cette dernière, de 3000 DA, est finalement réduite à 2000 DA soit 67 DA/jour ou 0.7dollar US/ jour! Un seuil plus bas que celui de la pauvreté absolue. A considérer que si et seulement si l'allocation constitue le seul revenu réel du bénéficiaire alors ce dernier est déplacé d'une situation de vulnérable à celle de détresse!

Ainsi en considérant l'évolution de l'indice des prix à la consommation (ONS 2016) les mil dinars (1000DA) constituant l'aide accordée en l'année 2001 ne sont plus que huit cents (800 DA) en 2008 et les trois mil dinars (3000 DA) octroyés à partir de 2009 ne sont plus que mil huit cents (1800DA) en 2016. Des pertes de pouvoir d'achat qui sont aggravées par le cours fixe des produits subventionnés comme il a été soulevé précédemment.

selon les données ONS l'indice des prix à la consommation a évolué comme suit base 100 année 2001

année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ipc	100	101,5	105,8	110	112	114	118	124	131	136	142	150	160	165	173	198
Vva	1000	985	945	909	893	877	847	806	3000	2860	2700	2520	2326	2240	2110	1800
Ppa								200								1200

*i.p.c = Indice des prix à la consommation; vva= valeur en volume de l'allocation ; p.p.a =Perte de pouvoir d'achat;*



## **Conclusion:**

Le rendement de la dépenses publique sociale ainsi appréhendée, en termes d'impact ou coût / efficacité, s'avère pertinent. Qu'il soit saisi sous ses diverses dimensions relative et absolue et différents niveau micro ou macro socioéconomique, il reste très inapproprié. Considéré comme investissement social, à long terme, ou aide sporadique la dépense sociale ne possède pas d'effet d'amélioration de la situation des vulnérables. Le cumul de pertes subi par le bénéficiaire est en ce sens aggravé par le comportement incohérent du décideur placé aux commandes des affaires économiques et sociales publiques. Ainsi tant la politique sociale que les instruments de son application sont à réviser pour une meilleure stratégie d'approche et pour un rendement des dépenses publiques à caractère social améliorant les divers états de la nature.

## **Bibliographie:**

1. Guillaumont Patrick et Wagner Laurent, « L'efficacité de l'aide pour réduire la pauvreté : leçons des analyses transversales et influence de la vulnérabilité des pays », *Revue d'économie du développement*, 2013/4 Vol. 21, p. 115-164.
2. Halachmi Arie, « La mesure du rendement : Vérifiez la température de l'eau avant de plonger », *Revue Internationale des Sciences Administratives* 2/ 2005 (Vol. 71), p. 267-279
3. Damon J. « L'investissement social : contenu et portée d'une notion en vogue», Revue de droit social et sanitaire , n°4, juillet-août 2015.
4. DG E. " Employment and Social Developments in Europe" European Commission Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion Directorate A Manuscript completed in December 2014 p. 66
5. Boisson-Cohen M. & Collombet C. Séminaire L'inversement social : quelle stratégie pour la France ? Éléments pour le débat Atelier inaugural, 26 janvier 2016
6. cadre programme pays Algérie 2013/2016 FAO décembre 2012
7. rapport national 2000/2015 objectif du millénaire pour le développement Gouvernement algérien juin2016
8. Recueil d'informations sur les analyses sociales/instruments économiques et sociaux , annexe(INTPSIA) banque mondiale/ 2003
- 10.ONS
- 11.MSNFCF
12. CNES
13. Groupe Banque Mondiale
14. "l'évaluation du rendement d'une dépense publique un précis méthodologique à l'usage des évaluateurs de programmes du ministère" ministère de l'économie de la science et de l'innovation gouvernement du Québec 2017 /rubrique "notre expertise"
15. analyse économique et rendement du capital investi Parcs Canada / Mac Kellar Cunningham & Associates, Ltd. janvier 2014
16. site web : bourse des matières premières NY